ter les suppurations superficielles de la peau, et plus tard les cica-

trices vicieuses qui en résultent.

Nombreuses et superficielles, les pointes de feu doivent entourer toute la région de l'articulation malade, et s'étendre même assez loin de l'articulation elle-même, afin que leur action se fasse sentir dans une aire considérable.

Aussitôt l'application des pointes de feu terminée, on met en

place l'*emplâtre* dont voici la formule :

 Onguent napolitain (onguent mercuriel double)
 100 grammes.

 Emplâtre de savon
 80 "

 Camphre
 1 à 2 "

On prend des bandelettes de flanelle de 4 ou 5 centimètres de largeur sur une longueur variable (suivant l'articulation), et on les enduit d'une forte épaisseur de l'emplâtre un peu chauffé; puis on applique les bandelettes autour de la tumeur blanche.

L'emplâtre ainsi appliquée colle très bien et fuse un peu autour. Aussi, mettons par dessus, une mince feuille d'ouate, puis une bande souple et légère, de façon à laisser à l'article au moins une partie de

ses mouvements.

Si rien de nouveau ne survient, cet emplâtre restera en place à peu près jusqu'à l'époque à laquelle le temps sera venu pour une nouvelle application de pointes de feu, c'est-à-dire vers la cinquième ou la sixième semaine. On peut alors nettoyer un peu la peau, lui donner quelques jours de repos avant de renouveler, en même temps, les pointes de feu et l'emplâtre.

Pointes de feu et emplâtre devront être ainsi renouvelés pendant des mois. Lorsque la peau paraît trop usée pour les pointes de feu, on lui donne quelque repos en appliquant l'emplâtre seul

pendant un temps variable.

Ce traitement est complété par la nobilisation partielle de l'articulation. Toutes les fois que les lésions sont peu douloureuses, ou toutes les fois que le mouveme n'est pas susceptible d'entraîner une déformation, on fait exécuter au membre des mouvements méthodiques d'étendue médiocre, mais permettant d'assurer à l'arti-

culation la conservation d'une partie de sa souplesse.

Il va de soi que ce traitement par les pointes de feu et l'emplâtre révulsif est d'autant plus efficace que l'articulation malade est plus superficielle. Ainsi, pour la hauche et l'épaule, l'action est moins marquée que pour le genou et le coude. Pour les articulations du tarse et du carpe, qui comptent parmi les plus rebelles, on obtient ainsi que pour les articulations phalangiennes, des résultats presque complets, toujours très satisfaisants.

Ce traitement est encore applicable dans les cas où la tumeur blanche est ouverte, où il existe des fistules ou des abcès, à la condition de traiter convenablement et séparément ceux-ci, le mieux

par les injections modificatrices.

soit la vaseline iodoformée :